

Zeitschrift: Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie
Band: - (1980)
Heft: 2

Artikel: Caractéristiques socio-économiques des communes rurales et montagnardes
Autor: Darbellay, Charly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-966460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES COMMUNES RURALES ET MONTAGNARDES*

Charly Darbellay

1. OBJECTIF DE RECHERCHE

La politique d'aménagement régional est récente dans notre pays. Elle a été introduite dans le cadre de la loi sur l'aide aux investissements en région de montagne du 28 juin 1974.

Cette nouvelle approche du développement régional requiert une connaissance approfondie du milieu à aménager. L'objectif de ce présent travail est de contribuer à l'étude des caractéristiques socio-économiques des communes rurales et montagnardes et de dégager leur signification dans l'élaboration de programmes d'aménagement.

Au fil des chapitres, les aspects suivants seront abordés:

- la situation générale des 350 communes rurales et montagnardes étudiées à l'aide de l'enquête socio-économique. Pas moins de 137 variables serviront de base à cette étude.
- l'étude des corrélations qui mettra en évidence les liens statistiques existant entre certaines variables.
- l'analyse en composantes principales qui regroupera en faisceaux d'informations les données socio-économiques déterminantes pour caractériser les communes étudiées.
- la typologie réalisée à l'aide de la méthode des nuées dynamiques permettant de regrouper les communes qui présentent des situations semblables.

* Cet article constitue une version abrégée de la thèse présentée à l'EPFZ sous le titre "Caractéristiques socio-économiques des communes rurales et montagnardes; leur signification dans l'aménagement régional et local". Imprimerie Pillet, Martigny, 1980.

- enfin, un dernier chapitre tire les conséquences des études réalisées et propose des solutions pour un développement pris en charge par les populations concernées.

Ce travail permet de faire le point au terme d'une étape particulièrement riche de découvertes en matière socio-économique.

2. COMMUNES ET REGIONS ETUDIEES

On dispose actuellement de données socio-économiques complètes pour 350 communes ayant fait l'objet d'une enquête globale selon la méthode développée à l'IER (1), (2).

Ces communes constituent la "population statistique" de notre étude. Lorsqu'il sera question de moyenne, il s'agira, sauf avis contraire, de la valeur obtenue par la moyenne arithmétique de 350 unités communales. Celles-ci proviennent de 12 cantons: Zürich: 11 communes, Berne: 11 communes, Lucerne: 35 communes, Uri: 20 communes, St Gall: 2 communes, Grisons: 1 commune, Argovie: 8 communes, Thurgovie: 2 communes, Tessin: 74 communes, Vaud: 18 communes, Fribourg: 19 communes, Valais: 149 communes.

Cet ensemble de communes ne constitue pas un échantillon choisi selon les règles de la statistique en vue d'obtenir une population représentative des régions de montagne. Il n'a pas été sélectionné a priori à cette fin. La liste des communes retenues découle d'une démarche pragmatique: on travaille avec les données disponibles. Seules les localités ayant participé à une enquête socio-économique peuvent être prises en considération, car elles seules disposent des informations nécessaires à l'étude envisagée.

C'est donc à partir des données accumulées au cours des enquêtes successives que l'on va tenter de rechercher les facteurs signifi-

(1) Ch. Darbellay: L'étude socio-économique: méthode, résultats, IER/EPFZ, 1971.

(2) J. Vallat: Les bases pour le développement des régions de montagne, IER/EPFZ, 1973.

catifs permettant de décrire les structures socio-économiques des régions de montagne. Compte-tenu des réserves formulées au paragraphe précédent, on peut admettre que les caractéristiques qui se dégagent de cet ensemble de communes sont de nature à donner une bonne information sur les régions de montagne puisqu'elles représentent le 30% des communes comprises dans les régions au sens de la LIM. (1)

Les régions entières ayant bénéficié d'une étude socio-économique complète sont: Goms, Uri, Luzerner Berggebiet, Tre Valli, Sense, Malcantone, Pays-d'Enhaut, Martigny-Entremont, Zürcher Oberland, Chablais. Soit au total 10 régions.

En dehors des régions LIM, on dispose également des données de 7 communes rurales situées dans le Reusstal argovien.

Dans l'ensemble des communes enquêtées, on trouve:

- des centres de région ayant un caractère urbain (5'000-12'000 habitants);
- des communes rurales de plaine et du plateau sises en majorité dans les régions LIM (plaine du Rhône, Basse Singine, Bas Malcantone, etc.);
- des communes rurales hors des régions LIM (Reusstal argovien seulement);
- des communes de montagne selon le cadastre de la production animale.

L'éventail est donc, dans une certaine mesure, représentatif des situations que l'on trouve dans les régions LIM. C'est pourquoi, au chapitre 3, les résultats de ces communes seront désignés comme résultats des communes de montagne.

(1) Loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne.

3. SITUATION GENERALE DES COMMUNES DE MONTAGNE

Pour cette analyse, 137 variables ont été sélectionnées. Elles sont censées donner une vue d'ensemble de la situation actuelle et des différences essentielles des communes de montagne par rapport à l'ensemble du pays.

Nous reprenons dans la table suivante les principaux points de comparaison.

A l'aide de ces critères, il est possible de cerner le profil de la commune de montagne suisse.

Cette commune-moyenne peut être décrite ainsi :

La commune de montagne est généralement petite, son nombre d'habitants n'arrive guère qu'à la moitié de la population moyenne des communes suisses. Dans 2 cas sur 3, elle compte moins de 1000 habitants.

Le revenu par habitant est faible. Il n'atteint guère que le 60% du revenu moyen helvétique. La faible part de la population active et la prépondérance de branches économiques à faible valeur ajoutée expliquent ce décalage. Aussi à l'intérieur des régions de montagne, la répartition des revenus laisse percevoir de graves disparités.

Dans la structure des activités économiques, des écarts sensibles se manifestent par rapport à l'économie helvétique. Proportionnellement, on rencontre en montagne près de 3 fois plus d'occupés en agriculture, 2 fois plus dans la construction et 1,6 fois plus dans le tourisme. Par contre, on trouve nettement moins d'occupés dans les services (1,4 fois moins) et dans l'industrie (1,7 fois moins). Les combinaisons entre l'agriculture et les autres activités sont fréquentes, surtout avec les secteurs de la construction et du tourisme.

La commune de montagne moyenne offre peu d'emplois féminins. Quatre personnes occupées sur dix doivent effectuer des mouvements pendulaires pour rejoindre leur lieu de travail.

Tab. 1 Situation des communes de montagne 1976

Variable	Description	Moyenne suisse	Moyenne arithm. des com. de montagne
HAB	Population de la commune	2'060	1'053
OCC	Personnes occupées en % population	42,9%	34,5%
RTH	Revenu total par habitant	17'253 Fr.	10'591
RPOC	Revenu principal par personne occupée	36'828 Fr.	23'561
Economie			
OCC 1	Occupés dans l'agriculture	6,4%	18,1%
OCC 2	Occupés dans la construction	9,6%	18,6%
OCC 3	Occupés dans l'industrie et métiers	35,2%	20,4%
OCC 4	Occupés dans le commerce et banques	17,1%	11,9%
OCC 5	Occupés dans le tourisme	5,8%	9,2%
OCC 6	Occupés dans la santé, éduc., admin.	19,6%	14,7%
OCC 7	Occupés dans les transports	6,3%	6,6%
AGRS	Agriculteurs secondaires en % du total des occupés		19,5%
OCM	Occupés masculins en % total occupés	72,2%	77,0%
OCF	Occupés féminins en % total occupés	27,8%	23,0%
MPO	Occupés sans mouvements pendulaires en % du total des occupés		60,8%
Démographie		(1975)	
P-20	Population de -20 ans	30%	34,5%
P 20-40	Population de 20-40 ans	30%	25,3%
P 20-60	Population de 40-60 ans	23%	21,7%
P +60	Population de +60 ans	17%	18,5%
PTF	Fécondité: enfants 0-4/femmes 20-44	0,38	0,52
PTRE	Renouvellement: Pop.15-39/Pop.40-64	1,40	1,29
PTM	Masculinité: Hommes 20-40/femmes 20-40	1,01	1,14
PTCM	Célibat masculin: H.cél.+30/H.+30 ans	11%	19%
PTCF	Célibat féminin: F.cél.+30/F.+30 ans	14%	16%
PTEX	Exode: Pop. 15-24/Pop. 25-34	0,94	1,44
PTST	Stocker: Pop. 20-39/Pop. +60	1,71	1,57
CROI	Croissance population de 1960 à 1970	15,5%	3,3%

Sources: - Pour les communes de montagne: études socio-economiques de l'IER.
 - Pour la Suisse: annuaire statistique de la Suisse 1978, Miroir statistique SDES, Vie économique.

Au point de vue démographique, la commune montagnarde se distingue de la moyenne suisse par une proportion importante de personnes à charge, enfants et personnes âgées. Le déficit de jeunes adultes est très marqué: la tranche d'âge des 20 à 40 ans ne représente que le 25% de la population montagnarde alors qu'elle constitue le 30% de la population suisse.

Le taux de renouvellement est plutôt faible; le célibat y est fréquent, dans certaines régions il atteint même des proportions inquiétantes. Dans la population agricole, les signes de déclin sont encore plus prononcés.

La commune de montagne a de la peine à conserver sa population; son taux de croissance moyen est bien inférieur à la moyenne suisse. Près de la moitié de ces communes (47%) ont accusé une diminution de population entre 1960 et 1970. L'exode reste une menace importante.

4. ETUDE DES CORRELATIONS

En statistique la corrélation est définie comme (1):

"Relation entre deux ou plusieurs grandeurs (ou variables) telle qu'à la variation de l'une, ou des unes, correspond une variation de l'autre, ou des autres, de même sens ou de sens opposé".

Une corrélation n'établit pas par elle-même un lien de causalité. Le coefficient de corrélation traduit uniquement l'existence d'une certaine liaison entre les deux caractères, l'existence de variations concomitantes, mais ne permet en aucun cas de dire si l'une des variables agit comme cause à l'égard de l'autre ou si elles dépendent toutes les deux d'une troisième cause.

Dans la plupart des cas, il est téméraire de vouloir dire quelle est la cause et quel est l'effet. "La causalité sociale est presque toujours circulaire, les phénomènes s'entraînent mutuellement" (2)

(1) Y. Bernard, J.C. Colli: Dictionnaire économique et financier, Seuil, 1975.

(2) H. Mendras: Eléments de sociologie.

Mais repérer l'existence de liens est déjà un début de connaissance.

Ces réserves faites, il faut souligner la contribution originale que l'étude des corrélations est en mesure d'apporter à la connaissance du fait montagnard. Elle permet de:

- confirmer des relations socio-économiques perçues intuitivement ou identifiées lors d'études ponctuelles, connaître leur portée générale et les quantifier;
- découvrir de nouvelles liaisons qui permettent de scruter en profondeur la structure socio-économique des communes;
- sur la base de ces données: établir des hypothèses de travail, examiner la pertinence quant aux mesures qui pourraient être prises pour modifier les situations décrites.

L'analyse des corrélations a été faite pour 137 variables socio-économiques. Le nombre de communes prises en considération est de 245.

Principales corrélations établies

- Population de la commune - évolution démographique (HAB-CROI: $r = + 0,30$):

Grandeur de la commune et croissance de la population vont donc de pair. La tendance à la concentration s'affirme également à l'intérieur des régions de montagne.

La plupart des petites communes sont en perte de vitesse. Les communes de moins de 200 habitants souffrent de dépopulation dans 8 cas sur 10. C'est autour du seuil de 500 habitants que les communes parviennent 1 fois sur 2 à conserver leur nombre d'habitants. A partir de 1'000 habitants, les communes consolident leur population dans plus de 7 cas sur 10.

- Revenu par habitant - population de 20 à 40 ans (RTH - P 20-40: $r = + 0,44$):

Le dynamisme économique est étroitement lié au dynamisme démographique. Pour intéresser les jeunes à rester "au pays", il faut être en mesure de leur offrir des postes de travail valables. Lutter contre le déclin par la promotion d'emplois intéressants devient ainsi la clé de voûte de toute politique de développement en milieu rural.

- Revenu par habitant - endettement (RTH-DH: $r = + 0,56$):

L'endettement moyen est fortement lié au niveau de revenu. Cette constatation peut être un indice du succès d'une forte activité d'investissement. Elle est de nature à justifier la pertinence d'une politique de crédit avantageux destinée au développement des activités économiques en région de montagne (Crédit agricole, hôtelier, LIM, etc.).

- Personnes occupées dans l'agriculture - célibat masculin (OCC 1 - PTCM: $r = + 0,59$):

Les communes agricoles sont marquées par un célibat masculin très prononcé qui induit un vieillissement de la population et un déclin démographique.

- Personnes occupées dans le tourisme - endettement (OCC 5 - DH: $r = + 0,39$):

La caractéristique essentielle d'un fort développement du nombre de personnes travaillant dans le tourisme c'est le degré d'endettement très élevé qui se manifeste parallèlement. Il faut donc investir énormément pour créer des emplois dans ce secteur.

- Agriculture à temps partiel - mouvements pendulaires nuls (AGRS - MPO: $r = - 0,46$):

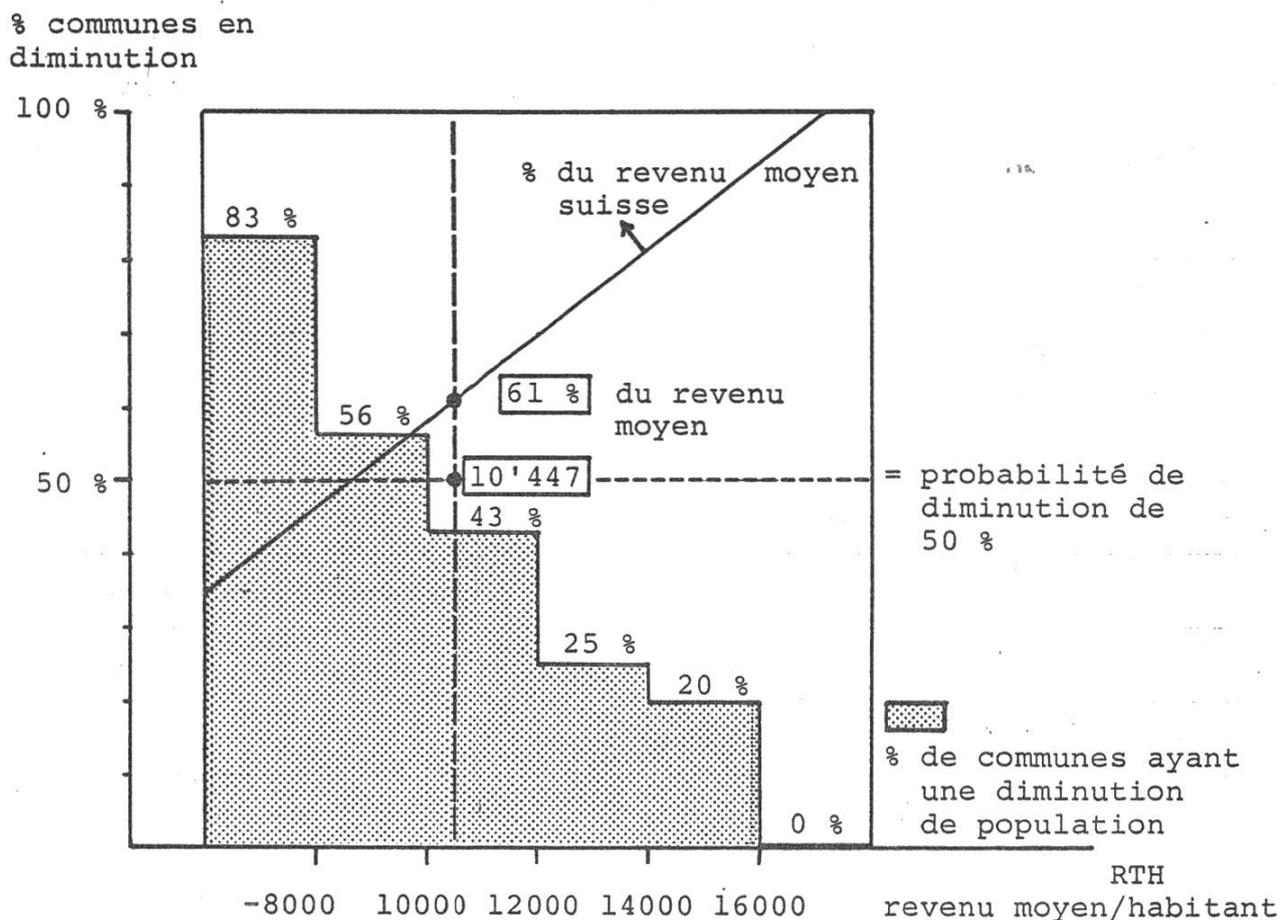
La fréquence des agriculteurs secondaires est beaucoup moins forte dans les communes où les personnes occupées trouvent du travail sur place. Inversement, agriculture secondaire et mouvements pendulaires vont de pair. Cela signifie que dans beaucoup de communes, l'agriculture de montagne subsiste grâce aux migrants journaliers. Cela signifie aussi que ces communes arrivent à garder leur substance démographique grâce aux agricul-

teurs secondaires et à leur famille. Une des motivations les plus fortes à maintenir le domicile dans les communes de montagne réside dans la possibilité d'y pratiquer une activité accessoire agricole.

- Croissance démographique - revenu par habitant (CROI - RTH: $r = + 0,35$):

L'évolution de la population des communes est dépendante de leur situation économique. Ont une croissance forte les communes où le revenu par habitant est élevé.

Tab. 2 Pourcentage de communes dont la population diminue en fonction du niveau de revenu par habitant



C'est donc à un seuil qui se situe aux alentours de 60% du revenu moyen suisse par habitant que se trouve le moment critique où une commune court le risque probable d'une diminution de sa population.

En d'autres termes, lorsque le revenu tombe en-dessous de ce seuil, en règle générale, la commune concernée enregistre une baisse de sa population.

5. ANALYSE EN COMPOSANTES PRINCIPALES

L'analyse en composantes principales a été effectuée à partir de 350 communes décrites chacune par 21 variables.

Les 6 premiers axes factoriels expliquent le 65% de la variance totale. A eux seuls, les 3 premiers prennent en compte le 46%, soit près de la moitié de la variance totale.

Le premier facteur est synonyme de développement économique. Il est corrélé positivement avec tous les signes de prospérité économique. La variable qui explique le mieux ce facteur c'est le revenu total par habitant. La croissance de la population ainsi que la mauvaise distribution des revenus lui sont également liées. La population de la commune, le développement du secteur tertiaire, la part de l'emploi féminin et le taux d'industrialisation présentent une corrélation positive avec ce facteur; l'endettement par habitant aussi. A l'opposé, ce facteur est corrélé négativement avec les variables qui expriment le déclin de la démographie: célibat élevé, exode accentué, population vieillie, professions agricoles principales et secondaires nombreuses. Cet axe oppose donc les communes prospères et les centres régionaux aux communes rurales en difficulté.

Le deuxième facteur caractérise le dynamisme démographique; il a été intitulé "jeunesse". Il oppose les communes ayant un fort renouvellement de population active - l'indice Stocker établit le rapport: 20-40 ans / + 60 ans - aux communes ayant un fort vieillissement. Nous trouvons corrélées au facteur jeunesse des variables comme part des agriculteurs à temps partiel, absence de formation, forte représentation du secteur secondaire. On devine derrière ces caractéristiques des communes jeunes, avec de nombreux polyactifs ayant une occupation principale dans le secteur secondaire, sans formation professionnelle très poussée.

Sur la partie négative de cet axe se profilent les communes ayant un vieillissement prononcé, caractérisées par une dominance du tertiaire avec beaucoup d'emplois féminins et de postes de travail sur place.

Le plan factoriel obtenu par l'intersection des axes 1 (développement économique) et 2 (jeunesse) permet de situer les variables et les communes (tab. 3).

Le facteur 3 - agriculture principale - met en évidence les communes agricoles importantes. Les emplois sur place sont nombreux, le niveau de formation plutôt bas. L'endettement est élevé, la répartition des revenus plutôt inégale.

Le facteur 4 - antagonisme tourisme-industrie - oppose les communes touristiques où l'on investit beaucoup, où l'on crée des emplois sur place aux communes où une forte part de la population est occupée dans l'industrie.

Les facteurs 5 et 6 n'apportent qu'une contribution minime à l'explication de la variance totale. Leur interprétation n'apporte aucun élément significatif.

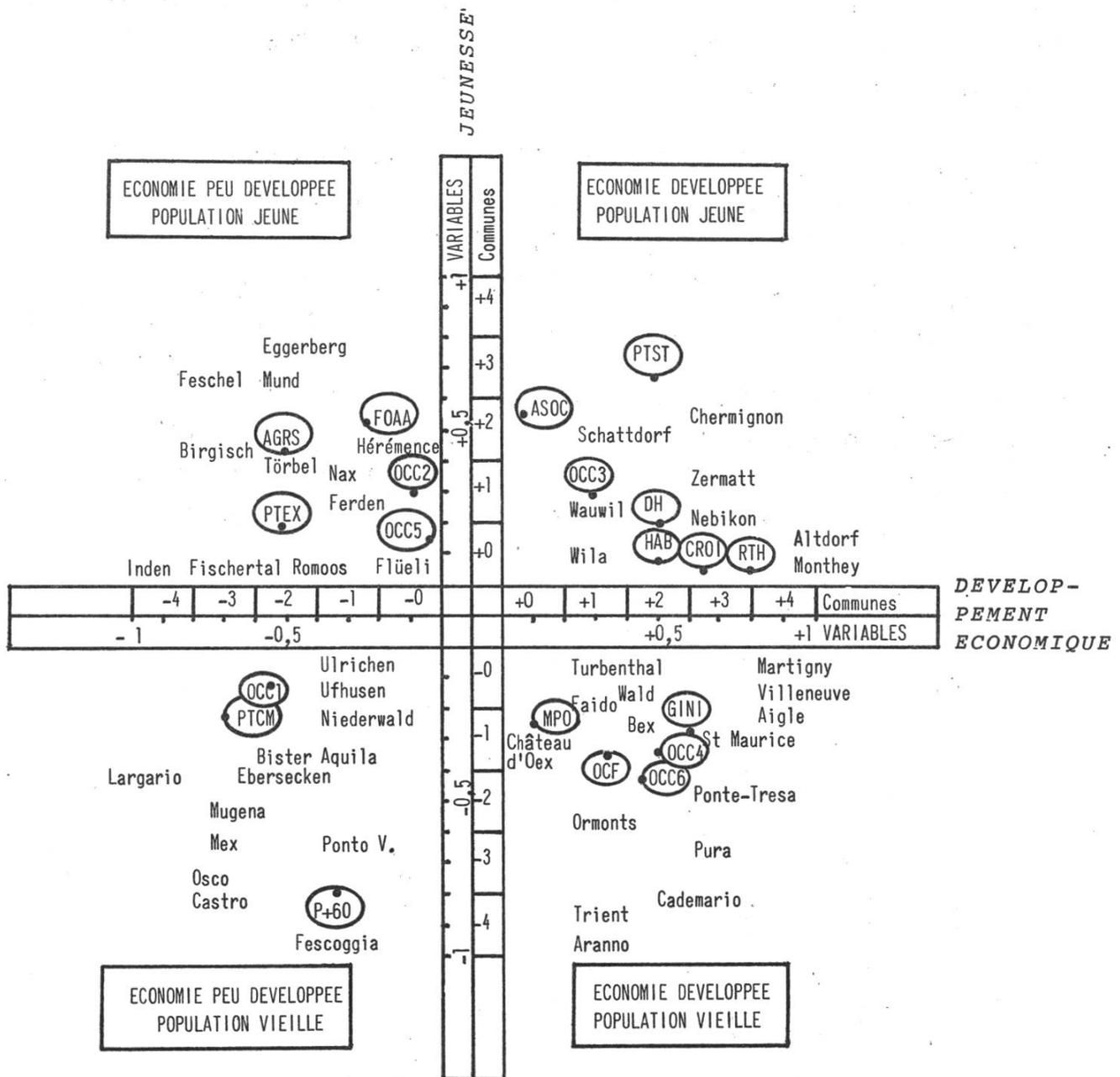
6. TYPOLOGIE DES COMMUNES

La classification des communes en vue de déterminer des types a été effectuée par la méthode dite des nuées dynamiques de E. Diday (1). Par ce moyen, il s'agit de subdiviser des communes en classes qui soient le plus homogènes possible à l'intérieur et le plus distantes possible les unes par rapport aux autres.

L'analyse typologique a révélé l'existence de 13 types socio-économiques caractéristiques de communes de montagne. Ces types regroupent 261 communes sur 331 retenues pour cette étude. Les 70 com-

(1) E. Diday: Nouvelles méthodes et nouveaux concepts en classification automatique et reconnaissance des formes. Université de Paris VI

Tab. 3 Plan factoriel 1/2



LEGENDE

- | | | | |
|-------|--|------|--|
| HAB | Population de la commune | AGRS | Agriculteurs secondaires en % des occupés |
| RTH | Revenu total par habitant | ASOC | % agric. second. ayant une activité princ. |
| GINI | Indice de Gini | OCF | Occupés féminins en % des occupés |
| DH | Dettes par habitant | MPO | Occupés sans mouv. pend. en % des occupés |
| OCC 1 | Occupés dans l'agriculture (princ.) | P+60 | Population de + 60 ans |
| OCC 2 | Occupés dans la construction | PTCM | Célibat masculin chez les + 30 ans |
| OCC 3 | Occupés dans l'industrie-métiers | PTEX | Exode : Pop. 15-24/Pop. 25-34 ans |
| OCC 4 | Occupés dans le commerce-banques | PTST | Stocker: Pop. 20-39/Pop. + 60 ans |
| OCC 5 | Occupés dans le tourisme | FOAA | % population 20-24 ans sans formation |
| OCC 6 | Occupés dans santé, éduc., administr. | CROI | Croissance de la population de 1960 à 1970 |
| OCC 7 | Occupés dans transports-communications | | |

munes restantes n'ont pu être rattachées à l'un de ces 13 types, soit parce qu'elles se situent à la limite de deux groupes, soit parce qu'elles ont une structure socio-économique particulière qui ne correspond à aucun des types obtenus.

Les types obtenus peuvent être considérés comme des sous-ensembles réunissant des communes ayant une situation socio-économique semblable. Il s'agit donc de "familles" de communes formant un groupe aussi homogène que possible. La constitution de ces groupes se fait sur des bases purement mathématiques c'est-à-dire sans a priori.

La typologie étudiée fait apparaître une grande diversité de situations à l'intérieur des régions de montagne. Elle permet une approche fine et différenciée puisqu'il ne faut pas moins de 13 types pour rendre compte de la situation de 261 communes.

Tab. 4 Types obtenus

No	Type	nb communes	%	population	%
1	Grandes communes riches, mais vieillissantes	9	3,4	18'729	6,5
2	Stations touristiques	18	6,9	13'248	4,6
3	Communes montagne moyennes, en déclin démographique	6	2,3	6'216	2,2
4	Grandes communes à activités construction-tourisme	12	4,6	22'896	8,0
5	Bourgades agricoles	47	18,0	64'249	22,3
6	Communes périurbaines	23	8,8	28'497	9,9
7	Petites villes, communes à caractère urbain	41	15,7	101'680	35,3
8	Petites communes agricoles de haute montagne	24	9,2	4'440	1,5
9	Communes frontalières	11	4,2	4'037	1,4
10	Petites communes agro-artisanales haute montagne	21	8,1	4'578	1,6
11	Communes de montagne, pendulaires polyactifs	18	6,9	9'108	3,2
12	Com. de montagne, polyactifs, population vieillis.	19	7,3	7'486	2,6
13	Petites communes en déclin pendulaires polyactifs	12	4,6	2'496	0,9
		261	100,0	287'660	100,0

Tab. 5 Comparaison des types

Types	niveau de vie	diversification économique	autonomie d'emplois	structure de la population	croissance démographique
1 Grandes communes riches, mais vieillissantes		▬▬▬		▬▬▬	
2 Stations touristiques		▫			
3 Communes de montagne moyennes, en déclin démographique	▬▬▬	▬▬▬		▫	▫
4 Grandes communes à activités de construction et de tourisme		▬▬▬			
5 Bourgades agricoles	▬▬▬	▫		▬▬▬	▬▬▬
6 Communes périurbaines		▫	▫		
7 Petites villes, communes à caractère urbain					
8 Petites communes agricoles de haute montagne	▫	▫		▫	▫
9 Communes frontalières		▫	▬▬▬	▫	
10 Petites communes agro-artisanales de haute montagne	▫	▫		▫	▫
11 Communes de montagne, pendulaires polyactifs	▬▬▬		▫		▬▬▬
12 Communes de montagne, polyactifs, population vieillissante	▫		▬▬▬	▫	▬▬▬
13 Petites communes en déclin, pendulaires polyactifs	▬▬▬		▫	▫	▫

De ce tableau il ressort les situations suivantes:

- Situation satisfaisante pour les types 7, 1, 2 et 4. Ils englobent le 30,6% des communes et le 54,4% de la population faisant l'objet de cette typologie. Le fait que cette étude porte essen-

tiellement sur les régions de montagne doit nous inciter à relativiser ce résultat à première vue réjouissant; si l'on faisait un travail semblable sur le plan national, il serait fort probable que certains de ces types qui font bonne figure dans une comparaison intra-montagnarde seraient en position délicate dans le contexte suisse. De toute façon, les communes appartenant à ces groupes jouent un rôle moteur dans l'économie montagnarde moderne. Elles ont une position stratégique importante dans la politique régionale.

- Situation moyenne pour les types 6, 11, 5 et 9. Ils regroupent 37,9% des communes et 36,8% de la population. Le type 6 qui est pourtant bien placé aux points de vue niveau de vie et démographie apparaît vulnérable parce que très dépendant du marché du travail extra-local et parce que trop unilatéralement orienté. Les types 5 et 9 manifestent également une structure unilatérale de l'emploi. Quant au type 11, il dépend aussi fortement des emplois fournis par d'autres communes.
- Situation critique pour les types 3 et 12 qui représentent le 9,6% des communes et le 4,8% de la population. Ces types portent déjà des signes de déclin prononcé.
- Situation très critique pour les types 13, 8 et 10. Ils comprennent le 21,9% des communes et le 4% de la population.

Pour les communes qui se trouvent dans une situation très critique ou critique - elles sont nombreuses mais petites -, les moyens classiques de la politique régionale ne sont pas suffisants. De nouvelles voies d'aide au développement tenant mieux compte de ce qu'il faut appeler le "quart-monde" de la Suisse sont à rechercher. Il faut noter qu'étant donné le petit nombre de personnes qui habitent dans ces communes particulièrement défavorisées, l'effort de péréquation à fournir par les autres ne devrait pas empêcher le choix de nouvelles solutions.

7. ORIENTATION DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

L'étude des types de communes composant le milieu montagnard témoigne de la diversité des situations économiques et humaines que l'on rencontre dans cet espace, Toute politique de développement devra prendre en compte ces différences profondes et adapter ses moyens à la spécificité des situations.

Les mouvements de population qui surpeuplent les villes et les banlieues et qui vident les campagnes et les montagnes ont rendu les régions complices d'un "mal développement". Il faut donc, par une solidarité retrouvée, que l'ensemble des régions s'emploient à réaliser un aménagement du territoire "propre à garantir un développement harmonieux de l'ensemble du pays" (1).

Dans cette optique, la politique en faveur des régions de montagne n'est plus conçue comme une aide de nature caritative aux montagnards besogneux, mais comme une tâche d'intérêt national. Elle devient un élément indispensable de l'aménagement du territoire, science de l'organisation de l'espace apte à assurer un développement équilibré des régions par une meilleure répartition des populations et des activités. Elle devient aussi échange fructueux entre urbains et ruraux.

Le développement rural, s'il veut atteindre ses objectifs, doit s'appuyer sur cinq options fondamentales:

- 1) l'autonomie
- 2) la décentralisation
- 3) la polyvalence
- 4) la péréquation
- 5) l'animation.

Les zones marginales doivent faire l'objet d'une politique spécifique. Loin d'être un combat d'arrière-garde, cette politique peut même devenir le précurseur d'une société caractérisée moins par la richesse matérielle que par la réconciliation de l'homme avec la

(1) Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (du 22 juin 1979).

nature, par la participation réelle des personnes dans le cadre de communautés à dimension humaine, par la mise en valeur du savoir faire de l'intelligence et des bras que réclame la pluriactivité, par le ménagement des ressources non renouvelables telles que l'énergie.

Les petites communautés rurales dont l'avenir semble fortement compromis offrent certainement des conditions de départ quasi idéales pour expérimenter une alternative à la société de consommation qui, elle, aura bientôt épuisé le capital sur lequel elle s'est édifiée.

Ainsi la montagne, même dans ses espaces les plus défavorisés, pourra apporter une contribution originale à la recherche de solutions à nos problèmes de civilisation qui réclament plus de qualité de vie. Elle offre une alternative à la société de masse, spécialisée et gaspilleuse de ressources uniques. Elle est en mesure d'assurer une pluralité dans les modes de vie de la société contemporaine.

Anschrift des Verfassers: Dr. Charly Darbellay
Bureau d'Economie Régionale (BER)
Charrat